

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil d'Administration du 24 juin 2026

Besançon, le 25 juin 2026

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 24 juin 2026 à 18h, au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Besançon, sous la présidence de M. Clément DARCQ, Vice-président.

Membres présents :

Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Jimmy BRESILLION / Monsieur Philippe CADROT / Monsieur Yves CHANSON / Monsieur Clément DARCQ / Monsieur Bernard FALGA / Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Myriam LEMERCIER, part à 19h40 et vote jusqu'à la question n°17 / Monsieur Gérard MARION / Monsieur Bertrand MÉNIER / Madame Laurence MULOT, arrive à 18h08 et vote à partir de la question n°2 / Madame Flora SIMONIN / Madame Séverine VÉZIÈS / Madame Sylvie WANLIN

Membres excusés :

Monsieur Jérôme CUPILLARD / Monsieur Ludovic FAGAUT, **donne pouvoir à Monsieur Clément DARCQ** / Monsieur José GOMES

Quorum : 9 administrateurs minimum

Secrétaire de séance : Alban SOUCARROS

Sont présents :

- Madame Catherine FILAQUIER, Directrice des Solidarités
- Monsieur Loïc LEVIN, Collaborateur de cabinet en charge du suivi du CCAS, de la vie des quartiers et des relations aux usagers
- Monsieur Nicolas MILLOT, Directeur de l'Autonomie
- Madame Véronique PAGET, Cheffe du service Administration Générale
- Monsieur Samuel PHILIPPE, Responsable de mission Partenariats et Communication
- Madame Amélie PRÉVOST, Gestionnaire du Conseil d'Administration
- Monsieur Alban SOUCARROS, Directeur Général
- Monsieur Jonathan SCHEBATH, Chef du service Finances
- Madame Esther VOUILLOT, Secrétaire Générale

ORDRE DU JOUR

Question n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mai 2026

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Approuvent le procès-verbal de la séance du 20 mai 2026.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°2 : Compte-rendu des décisions prises par la Vice-présidente dans le cadre de sa délégation de compétences

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Prennent connaissance des différents documents signés, en vertu de la délégation de compétences du Vice-président,

- ✓ Prennent acte du compte-rendu tel que présenté.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°3 : Approbation des comptes de gestion 2025

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Constatent la stricte concordance des résultats entre les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2025 par le chef du service comptable et les comptes administratifs de l'établissement,

- ✓ Votent favorablement l'ensemble des opérations effectuées sur l'exercice budgétaire 2025, qui concernent les différentes sections budgétaires du budget principal et des budgets annexes.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°4 : Compte Administratif 2025

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Madame WANLIN, administratrice intéressée, quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Prennent connaissance du rapport du compte administratif 2025 de l'ensemble des budgets,

✓ Votent favorablement le compte administratif 2025 du budget principal et des budgets annexes.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

Question n°5 : Affectation des résultats 2025

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés :

✓ Votent favorablement les propositions d'affectation des résultats du présent rapport.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°6 : Décision Modificative n°1

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la Décision Modificative n°1.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°7 : Election des membres de la Commission d'Appels d'Offres (CAO)

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Approuvent les modalités d'élection des membres de la CAO et faire application de l'article L.2121-21 du CGCT ;

✓ Constatent qu'une seule liste a été déposée ;

✓ Désignent au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, à caractère permanent.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°8 : Attribution de subventions à caractère social - 2^{ème} phase

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Dans un souci de sécurité juridique, il est rappelé que les administrateurs en situation de conflits d'intérêts doivent quitter la séance et ne participer ni aux débats, ni aux votes sur les associations avec lesquelles ils sont liés.

En application de l'article 15 du règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS, il est procédé à un vote en plusieurs temps :

- Subvention à l'Office des Retraités et Personnes Âgées de Besançon

Monsieur Yves CHANSON, administrateur intéressé, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

- Subvention au Secours Catholique

Monsieur Bernard FALGA, administrateur intéressé, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

- Subventions aux autres associations

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de subventions aux autres associations que celles citées ci-avant, telles que présentées dans le tableau en annexe.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Enfin, après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration autorisent le Vice-président du CCAS à mettre en œuvre l'ensemble des dispositions nécessaires à la réalisation des demandes et en particulier, à signer les conventions à intervenir.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°9 : Indemnisation d'un agent dans le cadre de la protection fonctionnelle

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement l'indemnisation proposée par l'avocate du CCAS à hauteur de 300 euros, au titre de la protection fonctionnelle pour l'agent, victime de menaces de mort de la part d'un usager de l'établissement.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°10 : Convention de partenariat avec l'association La Roue de Secours

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Approuvent les modalités du partenariat telles que définies dans la présente délibération ;

✓ Votent favorablement la convention de partenariat annexée à la délibération ;

✓ Autorisent le Vice-président à signer la convention et ses éventuels avenants.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°11 : Convention de mise à disposition de personnel auprès de l'UDCCAS du Doubs

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Se prononcent favorablement sur la convention de mise à disposition de Mme G. auprès de l'Union Départementale des CCAS du Doubs,

✓ Autorisent le Président à signer ladite convention de mise à disposition de personnel, les avenants et les actes y afférents.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°12 : Demande de financement à la CARSAT pour des travaux sur une salle d'activités à la Résidence autonomie Les Cèdres ainsi que le remplacement des chaises du restaurant

Rapporteur : Monsieur Clément DARCY, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Se prononcent favorablement sur le plan de financement des travaux à réaliser à la Résidence autonomie Les Cèdres dans le cadre de l'appel à projets 2026 lancé par la CARSAT,

✓ Autorisent le Vice-président à répondre à l'appel à projets 2026 pour les lieux de vie collectifs,

✓ Autorisent le Vice-président à signer les conventions à intervenir dans ce cadre et leurs avenants éventuels.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°13 : Mandat au Centre de Gestion du Doubs pour le renouvellement du marché du contrat d'assurance risque statutaire

Rapporteur : Monsieur Clément DARCY, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement le mandat donné au Centre de Gestion du Doubs par le CCAS de Besançon pour la passation d'un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°14 : Rapport social unique - données 2025

Rapporteur : Monsieur Clément DARCY, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Prennent acte de l'élaboration du Rapport Social Unique 2025.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°15 : Protection sociale complémentaire - Mandatement au Centre de Gestion du Doubs afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement le mandat donné au CDG 25 afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Prévoyance »,

✓ Prennent acte que son adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le CDG 25 par délibération et après convention avec le CDG 25, étant précisé qu'après avoir pris connaissance des tarifs et garanties proposés, le CCAS de Besançon aura la faculté de ne pas signer la convention de participation souscrite par le CDG 25.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°16 : Création d'un emploi de collaborateur de Cabinet au CCAS

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à la majorité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la création d'un emploi non permanent de collaborateur de cabinet au sein du CCAS et autorisent le Président à signer le contrat de recrutement ;

✓ Votent favorablement l'inscription au budget des crédits nécessaires afin de permettre le recrutement dans les conditions rappelées ci-dessus.

Pour : 13

Contre : 1

Abstention : 1

Conseiller intéressé : 0

Question n°17 : Convention de partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC)

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Valident la convention de partenariat avec le FRAC ;

✓ Autorisent le Vice-président à signer la convention et ses éventuels avenants.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°18 : Convention de financement avec l'Agence Régionale de Santé pour un mi-temps de psychologue sur le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale L'Agora

Rapporteur : Monsieur Clément DARCCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la perception d'une subvention pour le financement de 0.5 ETP de psychologue,

✓ Autorisent le Vice-président ou le représentant légal à signer la convention 2026 jointe en annexe, et ses éventuels avenants.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°19 : Actualisation du contrat de séjour de la Résidence Sociale Agora

Rapporteur : Monsieur Clément DARCCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Adoptent le contrat de séjour de l'espace résidentiel social de l'Agora.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°20 : Convention avec le Département du Doubs au titre de l'accompagnement des allocataires du RSA isolés sans domicile, au titre de l'année 2026

Rapporteur : Monsieur Clément DARCCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Valident le partenariat entre le CCAS et le Département dans le cadre de la convention d'objectifs présentée en annexe pour l'année 2026 ;

✓ Autorisent le Vice-président à signer la convention, et ses éventuels avenants.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°21 : Convention relative à la participation financière de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté en faveur des actions du Conseil Local de Santé Mentale pour l'année 2026

Rapporteur : Monsieur Clément DARCY, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Autorisent le Vice-président à signer la convention relative à la participation financière de l'ARS au financement des actions du CLSM.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°22 : Avenant financier à la convention pluriannuelle entre l'Agence Régionale de Santé et le CCAS relatif au fonctionnement des Groupes d'Entraide Mutuelle

Rapporteur : Monsieur Clément DARCY, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Autorisent Monsieur le Vice-Président à signer l'avenant financier à intervenir.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°23 : Actualisation du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil des usagers du Service Soutien à domicile

Rapporteur : Monsieur Clément DARCY, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Approuvent l'actualisation du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil des usagers du Service Soutien à domicile du CCAS de Besançon.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°24 : Convention de financement des actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées - Commission des Financeurs du Doubs

Rapporteur : Monsieur Clément DARCY, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la perception des subventions pour le financement de ces actions à hauteur de 43 863 €,

✓ Autorisent le Vice-président à signer la convention susvisée et jointe en annexe, et ses éventuels avenants.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°25 : Convention annuelle de partenariat avec le Département du Doubs, relative au financement de la Maison des Séniors

Rapporteur : Monsieur Clément DARCY, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement les termes de la convention annuelle de partenariat pour l'année 2026 ;

✓ Autorisent Monsieur le Vice-président à signer la convention annuelle de partenariat pour l'année 2026, et ses éventuels avenants.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Information n°1 : Rapport d'activité 2025

Rapporteur : Monsieur Clément DARCY, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Prennent connaissance du rapport d'activité 2025.